

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



2 juillet 2008

## L'APCM salue la volonté du président de la République de créer un Erasmus des apprentis

Le président de la République a confirmé le 1<sup>er</sup> juillet que la mobilité des apprentis est l'une des priorités de la présidence française de l'Union européenne. Un programme européen de mobilité, de type «Erasmus», pour les apprentis est attendu depuis des années par les chambres de métiers et de l'artisanat. Un rassemblement de 10 000 jeunes apprentis européens est prévu au Palais Omnisports de Paris Bercy (POPB) le 3 octobre.

L'artisanat français, en collaboration avec l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME), demande depuis de nombreuses années la création d'un programme de mobilité qui mette à parité les apprentis et les étudiants.

En 2007, l'APCM a mis en œuvre un dispositif de mobilité européenne des apprentis dans le cadre du programme européen " Education et formation tout au long de la vie (EFTLV), 2007-2013 ". Ce dispositif a permis à plus de 1200 jeunes apprentis du réseau des Centres de formation des apprentis (CFA) des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et 50 accompagnateurs d'effectuer un séjour professionnel à l'étranger. Chaque année, 170 000 apprentis sont formés par les entreprises artisanales.

Soutenu dès le départ par le Parlement européen, la démarche de l'artisanat français est aujourd'hui accompagnée par le gouvernement français et la Commission européenne. Annoncé par Christine Lagarde et Hervé Novelli, le gouvernement a décidé de rassembler plusieurs milliers de jeunes apprentis européens, au Palais Omnisports de Paris Bercy (POPB) le 3 octobre, accompagnés de leurs formateurs, maîtres d'apprentissage et de représentants des structures investies dans l'apprentissage.

[www.apprentieneurope.fr](http://www.apprentieneurope.fr)

*En France, la « Première entreprise de France » compte 950 000 entreprises en janvier 2008. En Europe, 98 % des entreprises sont des entreprises à caractère artisanal ou des petites entreprises (1 à 20 salariés).*

Contact  
Elisabeth de Dieuleveult  
01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00  
[dieuleveult@apcm.fr](mailto:dieuleveult@apcm.fr)

Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM) - 12, avenue Marceau - 75008 Paris  
Tél. : 01 44 43 10 00 - Fax : 01 47 20 34 48 – [http : //www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)